

Monsieur le Président du Tribunal,
Messieurs les Jurés,

la décision de ce Tribunal de traiter le cas du Chili, prise au cours de la réunion de Bruxelles de l'année dernière, a été accueillie avec très grande satisfaction par le peuple chilien, parce que cela permet que les violences aux personnes et les violations des droits humains et des lois nationales et internationales qui sont continuellement commises par la Junte Militaire qui gouverne illégitimement le Pays, soient vraiment connus et reçoivent la sanction morale qu'elles méritent.

L'opinion publique internationale, surtout celle européenne, a senti personnellement le problème du Chili et a anticipé la condamnation des faits que ce Tribunal fera connaître.

Le Chili, comme tous les pays de l'Amérique Latine, a depuis toujours été la victime des actions du néo-impérialisme et de l'exploitation de la part du capital étranger qui en le privant de ses ressources a porté le peuple au sous-développement et à misère. Devant cette tragique réalité, de vastes secteurs de la population ont lutté depuis longtemps pour surmonter les structures de la domination capitaliste, avec une conscience démocratique qui a déterminé d'une façon décisive qu'au Chili il y a eu depuis plusieurs années une démocratie politique qui, malgré ses limites, faisait l'orgueil et le patrimoine de toute la nation. Tout cela avait été possible, grâce à l'action décisive des organisations populaires et syndicales qui, à partir du début du siècle, ont combattu pour une plus grande justice sociale; à la formation des partis politiques qui exprimaient l'aspiration de renouvellement du peuple; à la tradition de liberté qui a toujours animé les chiliens; au sens juridique qui a jusqu'à maintenant inspiré notre vie publique, caractérisée par le respect de la loi et par libre jeu des idées et des opinions.

Dans ce cadre le peuple a cherché la voie du développement économique en transformant les rapports de production dans le but de réaliser une vraie démocratie, en éliminant les odieuses inégalités sociales et en mettant fin au pouvoir des groupes privilégiés du Pays. Cette recherche a culminé avec la création d'un vaste front politique destiné à réaliser une révolution sociale en respectant ce qui constituait le patrimoine culturel du peuple chilien, c'est-à-dire les institutions démocratiques et de liberté. Ce fut ainsi que se développa l'Unidad Popular, basée sur un programme commun de gouvernement qui exprimait cette volonté transformatrice. Divers secteurs sociaux, intellectuels et politiques, marxistes, socialiste-démocratiques et chrétiens, animés tous par

le noble idéal d'avancer vers le socialisme d'une façon pacifique et graduelle et en respectant le schéma constitutionnel en vigueur.

L'Unidad Popular a réveillé un intérêt mondial dans tous les hommes et femmes qui luttent animés des mêmes buts. En même temps se créait l'espérance d'une plus grande justice à travers le socialisme, en respectant les libertés publiques, mais encore plus en lui donnant un réel engagement populaire et révolutionnaire. Tout cela sans avoir recours à la violence ni à la force.

L'Unidad Popular, guidée par le Président Salvador Allende, avec le gouvernement, a suivi le programme d'action qui avait été proposé au peuple: elle nationalisa le cuivre et les autres ressources naturelles de base; elle fit avancer la réforme agraire en mettant fin aux latifundia; elle nationalisa les banques et forma le secteur social de l'économie en attaquant les grands monopoles nationaux; en même temps elle s'occupa d'une meilleure redistribution de la rente qui permit aux grandes masses l'accès aux biens et aux services indispensables qui jusqu'à ce moment avaient été niés; elle projeta une politique sociale révolutionnaire dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de la justice et de l'habitation, ce qui contribua à élever le niveau de vie du peuple; elle s'efforça d'introduire les changements institutionnels que les transformations socio-économiques réclamaient en éliminant les limites du régime politique et du système légal; et finalement elle adopta dans le domaine international une position d'autonomie qui réclamait avec force les droits des pays du Tiers Monde en dénonçant les abus de l'impérialisme dans son actuelle configuration.

La concrétisation de ce programme a provoqué la réaction des secteurs privilégiés nationaux et des intérêts extranationaux. Ces derniers conspirèrent et organisèrent la réalisation d'un plan subversif audacieux. Tout d'abord on essaya d'empêcher que le Président Allende prenne le pouvoir, en mettant en pratique l'"opération Alpha" qui, comme scintille d'un éventuel "pronunciamiento" militaire, aurait séquestrer le Commandant en chef de l'Armée, le général René Schneider Chereau. La conspiration n'eut pas de succès et le général Schneider perdit la vie en défendant la tradition professionnelle des FF.AA., le respect de la constitution et de la loi et la soumission au pouvoir civil légalement élu. Par la suite il y eut l'encercllement économique et politique du gouvernement populaire destiné à frustrer son action transformatrice. La Kennecott prétendit d'empêcher la vente du cuivre nationalisé; l'ITT continua en agitant les fils téléphoniques pour provoquer la chute du gouvernement; les secteurs politiques d'opposition s'unirent en un front de sabotage hétérogène et suicide et en une

critique impitoyable pour saper la stabilité constitutionnelle; en somme il y eut ce que le Président Allende appela le "bloc invisible" dans le but d'augmenter au maximum les insuffisances économiques d'un pays pauvre, dépendant de l'étranger pour son alimentation, sa technologie et son développement industriel; on utilisa abusivement tous les moyens d'information de masse contrôlés par la droite pour créer une opinion favorable au golpe dans les classes moyennes, en mobilisant irrationnellement les maîtresses de maison aisées, la jeunesse lycéenne, les syndicats des commerçants et des employés du transport, les libres professionnels. Ils essayèrent de provoquer le chaos économique et la paralysie des activités nationales. Ils semèrent l'indiscipline dans les FF.AA. en ôtant systématiquement tout prestige aux cadres dirigeants. C'est ainsi que, grosso modo, se réalisa dans les trois années de Gouvernement Populaire, un vaste plan subversif et terroriste qui toucha les secteurs de la vie sociale, dans le but de mettre fin de façon violente à la lutte que le peuple chilien était en train de faire pour un futur meilleur.

Le Général Pinochet l'a confessé il y a quelques jours: le golpe a commencé à se réaliser dans ses moindres détails depuis le mois d'avril 1972. Les autres deux membres de la Junte Militaire ont eux aussi déclaré que le golpe n'a pas été une action improvisée, mais il est arrivé à la fin d'une conjure qui avait pris différents aspects, qui a eu des étapes distinctes, mais qui a toujours été guidée par les mêmes personnes intéressées. Ces déclarations démentissent la existence du fameux "plan Z" créé à posteriori par les golpistes pour justifier leurs action anticonstitutionnelle.

Monsieur le Président, Messieurs les Jurés, vous écouterez ces jours-ci les effets de l'action criminelle de l'impérialisme au Chili: la mort héroïque du Président Allende qui signera d'une façon indélébile l'histoire de la lutte démocratique et révolutionnaire des peuples; la destruction préméditée de la démocratie chilienne, de ses institutions, traditions et valeurs; la fin de la liberté dans toutes ses manifestations; l'attaque systématique aux droits humains, la prison arbitraire, la torture de masse scientifiquement appliquée, la mort indiscriminée et brutale de milliers de compatriotes, l'exil, les morts et les absents calomniés; la répression de toutes les meilleures manifestations de la culture; l'intervention destructrice à l'égard du système éducatif, et surtout des Universités; la persécution déchainée jusque dans les églises pour fermer la bouche à toute voix qui ose dénoncer; l'absence de respect des engagements internationaux; surtout du droit d'asile et du principe d'extra-

territorialité des ambassades; et, en synthèse, l'intention désespérée de former une société selon les vieux systèmes du fascisme, en ressuscitant une politique étrangère basée sur les barrières idéologiques, sur la guerre froide et la lutte anti-marxiste, et menaçant de cette façon la paix du continent américain.

Les officiers qui, en foulant aux pieds la Constitution qu'ils avaient juré de respecter et en manquant à toutes les vertus et traditions militaires, ont dirigé le golpe du 11 septembre dernier, prétendent réaliser - même s'ils le nient - une nouvelle forme de fascisme, plus actuelle, encore plus scientifique et brutale, en exaspérant la haine pour ce qui vient de l'étranger, exception faite pour le capital, et en recourant à un faux nationalisme qui sert à obnubiler la conscience des citoyens. A démonstration de ce fait il y a le dernier document officiel de la Junte Militaire, diffusé le 11 mars dernier, six mois après le golpe, dans le quel on affirme qu'une des causes de la "décadence nationale" - comme ils l'appellent - serait l'adoption des idéologies étrangères de dérivation européenne qui trahissent les valeurs nationales, comme le marxisme et la démocratie chrétienne. Dans le même document on propose en effet l'organisation de la société sur la base d'un seul mouvement civil-militaire qui supprime à la racine tous les partis politiques et toutes les institutions de la démocratie représentative, en insistant sur la nécessité d'un contrôle rigide des individus, des groupes et activités, de l'économie à l'éducation jusqu'aux moyens d'information, aux syndicats et organisations de quartiers.

Nous sommes en présence d'un despotisme totalitaire, pyramidal, construit sur le pouvoir des armes, maintenu grâce au génocide et dont la principale ressource politique est la terreur.

Pour le moment le fascisme a triomphé au Chili. Cependant un régime comme l'actuel ne peut durer longtemps. "Le développement actuel, la triste expérience du fascisme européen, avec les suites tragiques de guerre et de destruction, le progrès de la conscience politique des masses, le réveil des peuples, empêche qu'une situation comme celle actuelle puisse se perpétuer à l'infini. Au Chili l'esprit n'a pas été vaincu. Le peuple est toujours orgueilleux et il profite de toute occasion pour manifester même au risque de sa propre vie sa protestation et son mécontentement. Dernièrement nous avons su que, pendant l'enterrement de l'ex-vice-président de la République José Tohá - autre victime illustre du régime des bureaux - , le peuple a fait savoir au monde ce qu'il pense et ce qu'il sent quand il a commencé à crier "le peuple uni ne sera jamais vaincu". L'histoire enseigne que les répressions, aussi brutales et sanguinaires soient-elles, ne tuent pas les idéaux, ne mettent pas un point final au futur, ne peuvent

soumettre qui fait dériver de sa impure douleur une raison en plus pour espérer et pour lutter. Ce fascisme est si fanatique et si aveugle dans son action qu'il a commencé à attaquer ceux qui d'une façon ou de l'autre avaient contribué à créer les conditions favorables pour une rupture de l'ordre institutionnel.

C'est le cas de la majorité de la direction de la Démocratie Chrétienne, qui croyait pouvoir manoeuvrer le fascisme intérieur avec son astuce et qui, paradoxalement, a fini par se transformer en persécutée. Elle est tombée victime de sa propre trappe. Ils n'ont pas cru à l'avertissement du Président Allende formulé solennellement au dernier Congrès Plénaire, le 21 mai 1973, quand il a dit: "Celui-ci est mon troisième Message. Il a la signification de réaffirmer la continuité du régime démocratique au dedans du quel cet actuel Gouvernement a été élu. Insistamment, infaticablement, dans les douze derniers mois, au moyen des plus diverses modalités se sont manifestées des forces sociales animées du désir de subvertir la société civile. Plus qu'aux problèmes économiques conjoncturaux que nous sommes en train d'avoir, le Gouvernement attribue une plus grande importance à la réelle et sérieuse menace qui pèse sur notre démocratie. En tant que peuple et Nation peu de dangers semblent plus graves, car la rupture de la paix civile signifierait la faillite de notre capacité politique collective de résoudre les problèmes de la communauté avec des moyens autres que ceux de la violence physique que quelques uns cherchent obsessivement. Les tragiques conséquences d'un tel affrontement porteraient à un drame humain profond et encore à des catastrophiques effets économiques. Aujourd'hui ce que j'avais anticipé dans mon premier Message est encore plus réel. "Si la violence, soit interne qu'externe, sous n'importe quelle forme, physique, économique, sociale ou politique, arrivera à menacer notre normal développement, les conquêtes des travailleurs, la continuité institutionnelle, l'Etat de Droit, les libertés politiques et le pluralisme courront le plus grand danger..." Les chiliens doivent être très conscients que les libertés pluralistiques dépendent de notre capacité d'empêcher le chaos économique et politique. En tant que Président je fais appel à tous les citoyens démocratiques et patriotes à participer à cette entreprise... La lutte entre les démocrates qui soutiennent le Gouvernement et ceux de l'opposition ne peut pas développer et faciliter la tâche de qui veut imposer le fascisme".

La Junte qui exerce le pouvoir sans mandat légal ou populaire s'est appropriée du patriotisme. Abusivement ils s'identifient avec la Nation et avec la Patrie, en se substituant au peuple chilien, qui est le seul titulaire légitime

Wichon!

de la souveraineté et le seul protagoniste autorisé de l'entité historique et physique que constitue le Chili. Ils commettent ainsi un délit de lèse-Patrie. Ils accusent d'antipatriotisme tous ceux qui, mûs par de profonds impératifs de conscience, s'opposent à leur action répressive, tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, et en partant de différentes positions doctrinaires et de parti, ont contribué avant et contribuent maintenant pour faire grand le Chili en le transformant dans un bastion de la liberté et de la démocratie, dans un véritable "arsenal contre l'oppression" selon les mots de l'Hymne National. Ils sont arrivés jusqu'à l'extrême de menacer et même d'ôter la nationalité aux chiliens qui s'opposent à leurs desseins, ou qui n'applaudissent pas leurs erreurs. Ce sont eux, malgré ce qu'ils essayent de faire croire, ceux qui ont fait un véritable attentat contre la Patrie en mystifiant son identité historique, en mettant en danger sa souveraineté et en déclarant la guerre à son peuple. Leur seul titre c'est la force; leur seule raison, le service conscient ou inconscient des puissants intérêts impérialistes.

Le Tribunal abordera quatre rapports qui analyseront en détail les divers aspects de l'action répressive de la Junte Militaire pour ce qui concerne la négation des droits humains.

Le premier analysera le problème de l'illegitimité de la Junte Militaire, du point de vue de la théorie juridique et politique, aussi bien dans son illegitimité d'origine que dans celle d'exercice. Ce rapport signalera comment la démocratie chilienne a été détruite en renversant le Gouvernement légitime, en fermant le Congrès National, par la dissolution du Tribunal Constitutionnel, en considérant en état de réorganisation toute l'administration publique de l'Etat, en supprimant les droits de pétition et de grève et en soumettant au moyen de divers mécanismes, le pouvoir judiciaire aux décrets de la Junte Militaire. De la même façon on analysera la signification juridique et les effets que sur la population a la déclaration de l'"état de siège" dans tout le territoire national et son interprétation postérieure comme "état ou temps de guerre", chose qui permet, en synthèse, au pouvoir militaire, de disposer arbitrairement de la liberté et de la vie des citoyens à travers le fonctionnement des Conseils de Guerre et l'instauration de champs de concentration dans des régions inhospitalières.

On rendra aussi compte de la suppression de l'activité syndicale, de la répression des partis politiques, du contrôle qu'ils exercent sur toutes les organisations populaires, dans le but d'empêcher la manifestation organisée de la volonté populaire.

Dans le second rapport, qui parle spécifiquement sur la vulnérabilité des droits de l'homme reconnus dans le monde entier dans

subtiliser

la Charte des Nations Unies, dans la Déclaration universelle qui porte son nom, et dans beaucoup de traités multilatéraux latino-américain, comme le Pacto de San José, on fera une énumération détaillée de la forme avec la quelle la Junte Militaire a méconnu ce droit en violant les principes juridiques internationaux. On parlera des exécutions sommaires, des fusilllements ou des assassinats de masse, du manque de respect à l'intégrité physique ou psychique des personnes au moyen d'instruments raffinés et modernes de torture, du manque aussi de garanties legales pour les personnes soumises à procès selon les normes du Code de Justice Militaire, de comment il empêchent l'exercise du droit de défense et ils écrasent l'exercise de la profession d'avocat. En outre on informera comment on méconnait le droit d'association et de réunion, le droit au travail et à un niveau de vie digne en utilisant une politique économique qui provoque la paupérisation des secteurs populaires et le chômage massif. La même chose est valable pour la culture et la participation politique.

La où survivre est un exploit et une témérité, le droit s'écroule et la société perd sa justification.

Le troisième rapport analysera la répression dans le domaine de la culture et de l'éducation, et rendra compte de la violation de l'autonomie universitaire, de l'expulsion généralisée des professeurs, des hommes de recherches et des élèves pour le seul fait de soutenir des idées déterminées, de la destruction de matériel éducatif; spécialement pour l'alphabétisation des adultes, des bûchers de livres, de l'élimination des oeuvres d'art faites pendant l'Unité Populaire en tant qu'expression esthétique de l'espoir du peuple, de la censure de tous les organes d'information, de la fermeture de nombreuses radios, publications périodiques, journaux et revues, et aussi le contrôle total exercé sur quelques uns de ces moyens d'information qui plus ont servi pour développer le climat propice au coup d'état, du manque de liberté des Eglises, et les perquisitions dans de nombreuses paroisses et couvents, de l'expulsion du pays des prêtres et des religieuses, de la censure aux organes d'information des Eglises, l'intervention militaire dans les Universités religieuses et dans quelques collèges particuliers.

Le fascisme tente toujours de suffoquer la raison parce que il naît lui même de l'irrationalité et sa domination n'a pas de justification.

Pour finir, le quatrième rapport parle des violations de l'institution de l'asile politique, dernière ressource des victimes de la répression et qui est la forme à travers la quelle s'exerce le droit au libre transit international. L'asile a obtenu la reconnaissance pleine quand les barbares, qui avaient envahi l'Empire Romain, respectèrent la vie et l'honneur des personnes réfugiées dans les temples chrétiens; or bien, ces nau-

veaux barbares sont pires que les anciens: ils ont cherché tous les moyens pour empêcher le fonctionnement effectif de cette institution internationale.

Le rapport fait un bref résumé sur l'évolution du droit d'asile en Amérique Latine et sur son caractère obligatoire pour le Chili, et informe sur les différentes violations de ce droit de la part de la Junte Militaire, qui empêchent le libre accès aux ambassades "jusqu'à faire feu contre les personnes asilées ou nier ou retarder sans justification les sauf-conduits respectifs.

La situation des réfugiés menacés par la xénophobie de la Junte Militaire a été aussi dramatique.

Monsieur le Président,

Messieurs les Membre du Juré:

tout ce que nous avons dit ce matin devant vous constitue l'ensemble des matières que ce Tribunal Russell II° devra analyser par rapport au Chili. Je suis certain que la connaissance des faits et les rapports qui en donneront les preuves, les témoignages qu'on offrira vous porteront à la conviction de ce qui se passe il y a 6 mois dans ma Patrie et que vous donnerez en conséquence une sentence qui puisse servir de sanction morale à une telle quantité de violations des lois nationales et internationales.

De cette façon, de même que le Tribunal Russell I° a servi à éveiller la conscience du monde sur la situation du Vietnam et a contribué à établir la paix dans cette région en respectant les droits du peuple vietnamien, de la même façon, sans doute, le Tribunal Russell II° servira à avertir les dangers du fascisme moderne, que l'impérialisme stimule dans les régions sous-développées mais qui bat aussi aux portes de toutes les nations, et stimulera le peuple chilien dans sa lutte pour sortir de cette période noire de son histoire.